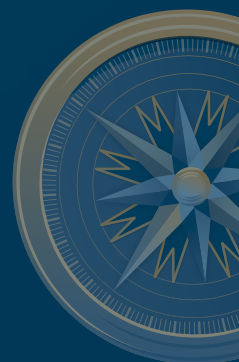




RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2025
**PERSPECTIVES
2026**



O C B F

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
RETOUR EN IMAGES	4
ORIENTER LES ACTIONS À MENER	6
L'OCBF en bref	6
Le Conseil d'administration au 13 mars 2026	7
REPRÉSENTER ET ACCOMPAGNER	8
La liste des adhérents au 1 ^{er} mars 2026	8
Ils ont rejoint l'OCBF en 2025	9
INTERAGIR ET DÉCRYPTER	10
L'OCBF dans l'écosystème de Place	10
Veille et documentation	11
ŒUVRER COLLECTIVEMENT	12
Les comités	13
Les commissions	14
FORMER POUR ANTICIPER	18
Développer les compétences	18
Le «Parcours Executive»	18
Formations sur mesure	19
PARTAGER ET PROPOSER	20
Les événements	20
Les services OCBF-SF	21
Les Membres correspondants	21
SERVIR ET INNOVER	22
L'équipe	22
Perspectives et temps forts 2026	23

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers adhérents,

Grâce à vous, l'OCBF est une association professionnelle reconnue, indépendante, fortement ancrée au sein de la Place de Paris. Comme vous le savez, notre association met son expertise au service de ses membres et facilite les échanges de bonnes pratiques entre professionnels sur les grands sujets concernant leur métier et les évolutions à venir, c'est la clé de notre succès et de notre développement. La bonne santé de nos comptes illustre ce dynamisme.

Nos adhérents sont des structures de toutes tailles pleinement autonomes, ou rattachées à des groupes français ou étrangers, et couvrant un large spectre de métiers comme la banque en ligne, la banque privée, la banque de financement et d'investissement, les établissements de crédit semi-publics et les établissements de paiement, avec une très large couverture géographique.

L'année 2025 a de nouveau enregistré une participation accrue à nos commissions et comités, aux rencontres organisées avec les régulateurs, et surtout aux groupes de travail. Une nouvelle commission s'est ajoutée à la liste, consacrée à la sécurité des systèmes d'information. Des réunions ont été organisées comme chaque année avec l'ACPR et l'AMF, mais aussi avec la Direction Générale du Trésor et l'ANSSI. Près de 600 participants cumulés ont assisté aux événements à l'intention des directions générales : séminaire, conférences, déjeuners-débats. Les formations ont réuni plus de 750 participants et les webinaires 1 100. Le bulletin d'information mensuel compte 3 160 abonnés.

C'est avec humilité que nous considérons ces chiffres : nous continuerons d'orienter nos efforts pour toujours mieux répondre à vos besoins, rester un lieu de réflexion prospective sur les évolutions structurantes que vivent les banques de taille moyenne, et faire entendre leur voix. En 2026, nous proposerons de nouveaux services mutualisés, nous initierons de nouveaux groupes de travail dédiés aux sujets d'actualité, et poursuivrons notre programme d'information sur la finance décentralisée et la blockchain.

Nous sommes à l'écoute de vos remarques et vous remercions de votre confiance.

Grégoire CHARBIT

Président de l'OCBF – Associé gérant ODDO BHF SCA

RETOUR EN IMAGES



LE CLUB DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Ce club s'est fixé pour objectif de favoriser les échanges entre les directions générales des banques adhérentes et de réfléchir ensemble de façon prospective aux évolutions à venir pour les établissements financiers. Le club est un lieu d'échange unique qui réunit les dirigeants de la profession dans toute la diversité de ses métiers.

Tout au long de l'année des **déjeuners-débats** sont organisés avec des personnalités du monde politique ou financier. Pour les interlocuteurs de la Place et les décideurs de la vie civile invités, ces rendez-vous favorisent une meilleure compréhension des enjeux de la profession et visent à les sensibiliser aux problématiques réglementaires que rencontrent les banques de taille intermédiaire.



LE SÉMINAIRE ANNUEL

Il permet échanges et réflexions avec une participation de personnalités de la Place et de la Finance. Ce temps de travail en commun vise à éclairer et faciliter les réflexions sur les développements et les grands enjeux de la profession. Le séminaire 2025 s'est tenu à Saint-Malo les 2 et 3 juillet.



LES RENCONTRES AVEC LES RÉGULATEURS

L'OCBF organise avec les régulateurs des rencontres dédiées à ses adhérents afin de mieux comprendre et mettre en œuvre la réglementation, expliciter des points techniques, favoriser le dialogue, et faire entendre les particularités des banques de taille moyenne.

- 12 mars 2025 : Rencontre avec la Direction Générale du Trésor
- 3 avril 2025 : Rencontre annuelle avec l'AMF
- 9 octobre 2025 : Rencontre annuelle avec l'ACPR.

LE CERCLE DE LA BANQUE PRIVÉE DURABLE

Dans le prolongement de son Comité Climat Finance Durable, l'OCBF coordonne le Cercle de la Banque Privée Durable. Le Cercle est animé par Marc Wormser (Banque Wormser Frères), Isabelle Guyot-Sionnest (AMGROUP), et Alexis d'Arvieu (OCBF), et ouvert aux représentants d'établissements non-adhérents de l'OCBF dans l'objectif de développer les échanges de bonnes pratiques en matière de RSE et d'investissement durable au sein de la communauté des banquiers privés.



LA CONFÉRENCE BLOCKCHAIN & FINANCE

Le 9 avril 2025, s'est tenue la Conférence «Blockchain & Finance: Evolution or Revolution?» organisée par Société Générale - FORGE avec l'OCBF, l'Adan, Bpifrance, le Groupe Caisse des Dépôts, Cube3, et Paris Europlace. Joël-Alexis Bialkiewicz, Vice-président de l'OCBF, et Associé-Gérant de Banque Delubac & Cie y a rappelé la nécessité d'une action collective avec les acteurs de la Place de Paris. L'OCBF vous donne rendez-vous pour la 3^e édition de la conférence le 17 avril 2026.

ORIENTER LES ACTIONS À MENER



L'OCBF EN BREF

PROFIL

Association professionnelle reconnue dans le secteur bancaire et financier, l'OCBF a pour vocation de favoriser les échanges entre les directions générales des établissements adhérents, comme de leurs collaborateurs, sur des sujets concernant leur métier en les accompagnant dans leur réflexion et la mise en œuvre des évolutions à venir. L'association compte 111 adhérents qui représentent tous les métiers de la finance et de la banque : les métiers de la banque en ligne, du paiement, et les métiers traditionnels de la banque privée. Diversité de culture, diversité de forme juridique, diversité géographique, les adhérents sont des établissements financiers indépendants, des banques filiales de grands groupes industriels ou financiers, des banques étrangères et des établissements gestionnaires de fonds publics.

MISSION

Les institutions financières doivent respecter un cadre réglementaire constamment renouvelé, qui nécessite une veille active des textes réglementaires français et européens, de la jurisprudence et de leurs impacts sur les organisations.

L'OCBF accompagne ses adhérents en leur apportant une expertise dans le suivi et la mise en œuvre de la réglementation bancaire et financière facilitant ainsi l'exercice de leur métier au quotidien dans un environnement réglementaire et technologique en perpétuelle évolution.

5 RAISONS DE REJOINDRE L'OCBF

1. Rencontrer des décideurs pour réfléchir à l'évolution de la profession et aux options stratégiques à initier.
2. Avoir un lien avec l'ensemble des instances de Place par un reporting régulier sur les grands chantiers d'actualité.
3. Participer à des commissions et groupes de travail, des réunions d'information, des webinaires pour réfléchir ensemble sur les thèmes d'actualité de la profession bancaire.
4. S'appuyer sur une équipe de juristes spécialistes et de documentalistes pour être informé de l'ensemble des évolutions juridiques, fiscales et réglementaires nécessaires à l'exercice de son activité.
5. Recevoir un Bulletin mensuel qui recense les textes législatifs, réglementaires et fournit un panorama de doctrine et de jurisprudence.

PRÉSIDENT

ODDO BHF SCA
• Grégoire CHARBIT
Associé - Gérant

VICE-PRÉSIDENTE TRÉSORIÈRE

BANQUE NEUFLIZE OBC
• Clotilde CROISSANDEAU
Chief Financial Officer

MEMBRES DU BUREAU

AGENCE FRANCE LOCALE (AFL)

• Ariane CHAZEL
Directrice engagements et risques - Membre du directoire

BANQUE DELUBAC ET CIE

• Joël-Alexis BIALKIEWICZ
Associé gérant
• Élodie TREVILLOT
Associée gérante - Suppléante

BANQUE MICHEL INCHAUSPE

• Jean-Paul INCHAUSPE
Directeur général

BANQUE NEUFLIZE OBC

• Mélanie GUERRATO
Directrice générale

CRÉDIT MUTUEL ARKEA

• Hélène BERNICOT
Directrice générale
• Yann LEJOLIVET
Directeur des relations institutionnelles - Suppléant

EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)

• Renzo EVANGELISTA
Président du directoire
• Nicolas GISCARD D'ESTAING
Membre du directoire et Secrétaire général - Suppléant

ROTHSCHILD & CO MARTIN MAUREL

• François PEROL
Directeur général
• Stéphane LE BLEVEC
Head of Group Regulatory Reporting - Suppléant

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 13 MARS 2026

ADMINISTRATEURS

ALLIANZ BANQUE

• Wilfried DESCHAMPS
Directeur général délégué

BBVA

• Pierre GOFFIN
Country Manager France

BANQUE WORMSER FRÈRES

• Marc WORMSER
Directeur général

BOURSORAMA

• Benoît GRISONI
Directeur général
• Caroline ZANARET-GIROS
Directrice générale adjointe Suppléante

BRED BANQUE POPULAIRE

• Baltasar GONZALEZ-COLLADO
Directeur général adjoint

LAZARD FRÈRES BANQUE

• Olivier KLEIN
Directeur général
• Robert ROUNTREE
Directeur financier Suppléant

SOCRAM BANQUE

• Philippe MOULAY
Directeur général
• Pierre LETORET-LAMARE
Directeur général délégué Suppléant

UBS EUROPE SE, SUCCURSALE DE FRANCE

• Johann RIVALLAND
Dirigeant de la Succursale
• Aimée CAMILLI
Responsable Conformité et Relations avec les Autorités Suppléante

SWISSLIFE BANQUE PRIVEE

• Hervé MERCIER YTHIER
Président du Directoire
• Louis CAILLEMER
Directeur financier opérationnel Suppléant

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

• Jean-Louis BANCEL
• Alain CORNU-THENARD
• Jean GARBOIS
• Bernard POUY

MEMBRES HONORAIRES

• Patrice HENRI
• Jean-Michel LATY
• Bernard MAUREL

OCBF - DIRECTION GÉNÉRALE

• Alexis d'ARVIEU

REPRÉSENTER ET ACCOMPAGNER

LA LISTE DES ADHÉRENTS AU 1^{ER} MARS 2026

IPOINT6	BANQUE NEUFLIZE OBC	CCF HOLDING	N26 BANK AG
ACTION LOGEMENT SERVICES	BANQUE PALATINE	CHINA CONSTRUCTION BANK PARIS BRANCH	NATIONAL AUSTRALIA BANK
AGENCE FRANCE LOCALE (AFL)	BANQUE POUYANNE	COFIDIS GROUP	NATIONAL BANK OF KUWAIT FRANCE SA
AL KHALIJI FRANCE	BANQUE RICHELIEU FRANCE	COMMERZBANK AG, SUCCURSALE DE PARIS	NATIXIS WEALTH MANAGEMENT
ALLIANZ BANQUE	BANQUE RICHELIEU MONACO	COMPAGNIE FINANCIÈRE RICHELIEU	ODDO BHF SCA
ALTAROC PARTNERS	BANQUE SBA	CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE DÉVELOPPEMENT	PANDAT FINANCE
AMERICAN EXPRESS CARTE FRANCE SA	BANQUE SOCREDO	CRÉDIT LOGEMENT	PAYTOP
ARKEA BANKING SERVICES	BANQUE WORMSER FRÈRES	CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS	PRIMONIAL
ARKEA DIRECT BANK SA (FORTUNEO)	BAYERISCHE LANDESBANK	CRÉDIT MUTUEL ARKÉA	QATAR NATIONAL BANK SAQ
ATTIJARIWAFABANK EUROPE	BEA INTERNATIONAL BANK SA	EBI SA GROUPE ECOBANK	RABOBANK PARIS
AXA BANQUE	BFORBANK	EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)	RCI BANQUE SA (MOBILIZE FINANCIAL SERVICES)
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	BGFI BANK EUROPE	EUROPE ARAB BANK SA	ROTHSCHILD & CO MARTIN MAUREL
BANCO DE SABADELL	BINCKBANK NV (SAXO BANK)	FINANCIÈRE MEESCHAERT	ROTHSCHILD & CO WEALTH MANAGEMENT MONACO
BANK ABC	BNC SA	FIRST ABU DHABI BANK	SLIMPAY
BANK AUDI FRANCE	BNP PARIBAS-HELLO BANK!	GRESHAM BANQUE	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE LA NEF
BANK OF CHINA	BOA FRANCE	HARVEST	SOCRAM BANQUE
BANQUE BANORIENT FRANCE	BOURSORAMA	HELABA LANDESBANK HESSEN-THURINGEN	STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH, PARIS BRANCH
BANQUE BIA	BPIFRANCE	IFCIC	SMBC BANK EU AG
BANQUE CANTONALE DE GENÈVE FRANCE SA	BRED BANQUE POPULAIRE	INTESA SANPAOLO S.P.A	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE
BANQUE CHAABI DU MAROC	BRINK'S PAYMENT SERVICES	KBC BANK SA	THE ACCESS BANK UK LIMITED PARIS BRANCH
BANQUE CHABRIÈRES	BUNQ B.V. FRANCE	LANDESBANK SAAR	TUNISIAN FOREIGN BANK
BANQUE DELUBAC ET CIE	CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES	LAZARD FRÈRES BANQUE	UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES – UBAF
BANQUE EDEL SA	CAISSE DE GARANTIE DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL	LOMBARD ODIER (EUROPE) SA, SUCCURSALE EN FRANCE	UBS EUROPE SE, SUCCURSALE DE FRANCE
BANQUE FIDUCIAL (THÉMIS BANQUE)	CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE	LOOMIS FX, GOLD AND SERVICES	UNOFI GESTION D'ACTIFS
BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE	MUTUEL DE PARIS ET ÎLE DE FRANCE	LOUVRE BANQUE PRIVÉE	YOUNITED CREDIT
BANQUE HOTTINGUER	CAIXABANK	MÉMO BANK	
BANQUE MICHEL INCHAUSPÉ (BAMI)	CAIXA GERAL DE DEPÓSITOS	MILLEIS BANQUE	
BANQUE MISR PARIS	CARREFOUR BANQUE	MONABANQ.	
		MONTE PASCHI BANQUE SA	
		MUFG BANK, LTD	
		MY MONEY BANK	

ILS ONT REJOINT L'OCBF EN 2025



Amira JIMSSI
Head of Legal – France
bunq

« bunq se réjouit de son adhésion à l'OCBF, qui constitue un cadre privilégié pour échanger de manière constructive avec les autres acteurs de la Place. La qualité des groupes de travail et le partage de retours d'expérience nous permettent d'affiner nos pratiques et d'anticiper les évolutions du secteur, notamment sur des sujets clés comme la prévention de la fraude et la lutte contre le blanchiment d'argent. Cette collaboration renforce directement la pertinence et l'efficacité de nos dispositifs, au bénéfice de nos clients comme de la sécurité de l'écosystème bancaire. »



Isabelle AUTIER BURY
Responsable Grands Comptes
Altaroc

« Altaroc a fait le choix d'adhérer à l'OCBF afin de consolider son expertise en matière réglementaire, juridique et de conformité, dans un contexte marqué par la démocratisation du Private Equity auprès de la clientèle privée et le renforcement de ses partenariats avec les établissements bancaires. Cette adhésion traduit également notre volonté de contribuer activement aux réflexions de Place en partageant notre expérience dans l'ouverture du Private Equity à la clientèle privée, dont nous avons pu mesurer l'intérêt et le potentiel de développement. »

L'OCBF DANS L'ÉCOSYSTÈME DE PLACE

L'OCBF est l'interlocuteur des instances de Place qui souhaitent dialoguer collectivement avec les établissements de taille moyenne et échanger sur les problématiques de Place.

LES RÉGULATEURS

L'OCBF participe aux travaux des autorités de régulation à travers les consultations de Place auxquelles l'OCBF est associé tant par l'ACPR que par l'AMF. Il est essentiel pour les adhérents de pouvoir réfléchir en commun à l'interprétation des textes et à leur impact pour leurs établissements. Les contributions attendues par les régulateurs demandent un véritable effort de formalisation des réponses et obligent à des réflexions utiles sur les évolutions des métiers de la banque. Cette réflexion commune permet de faire entendre la voix des adhérents et d'exprimer les spécificités des établissements de taille moyenne en demandant au régulateur, autant que faire se peut, d'en tenir compte.

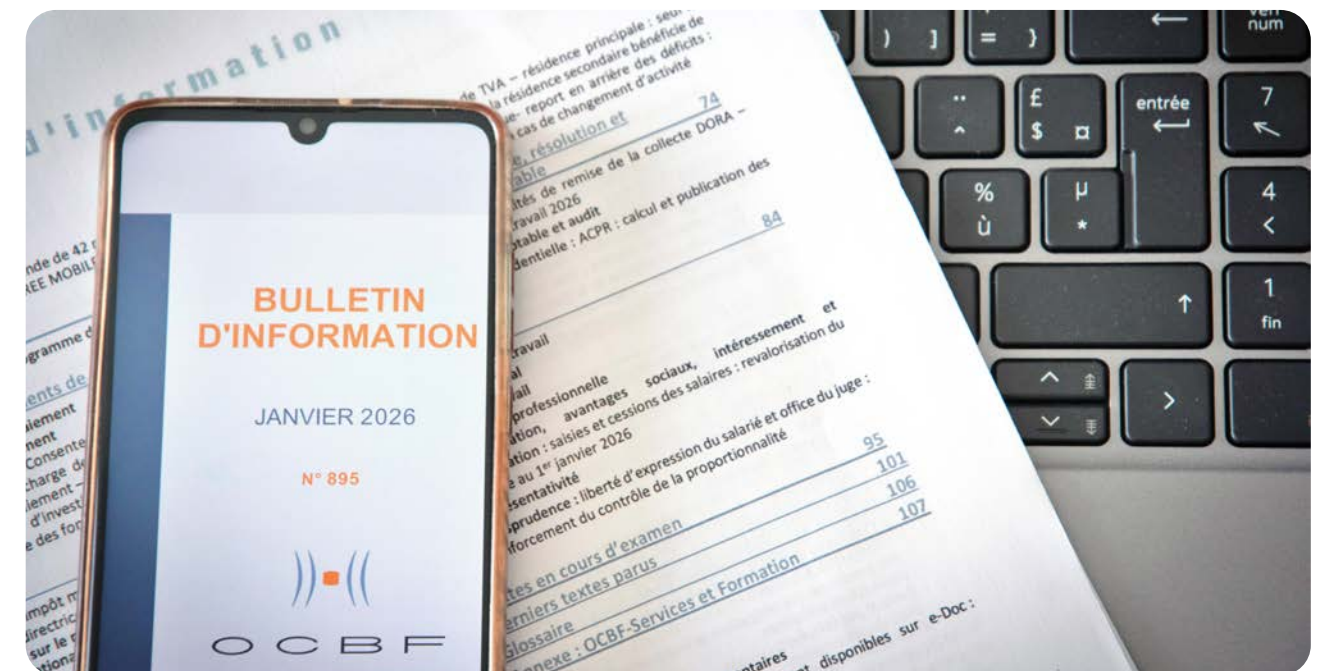
L'OCBF a établi des liens solides avec la Banque de France, l'ACPR, l'AMF, la CNIL, l'ANC, et TRACFIN afin de fluidifier ces interactions et intégrer les problématiques des établissements représentés.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Dans ce même esprit, l'OCBF interagit régulièrement avec les organismes et associations professionnelles du secteur financier avec qui il entretient des relations de confiance. L'OCBF a noué des relations privilégiées avec les Associations de Place, et notamment la FBF à laquelle adhère aussi la majorité de nos membres, mais aussi avec l'AFG, l'ASF, France Post-Marché, Paris Europlace, l'AFEPAME, France Fintech et l'ADAN, en proposant des services complémentaires à ceux de ces partenaires.



VEILLE ET DOCUMENTATION



3160 ABONNÉS
AU BULLETIN
EN LIGNE

LE BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL

Chaque mois l'OCBF publie son Bulletin d'information. Outil de référence pour les professionnels, il recense et explicite l'ensemble de l'actualité relative au secteur bancaire et financier. Le Bulletin répertorie l'activité législative, réglementaire et jurisprudentielle, française, européenne et internationale. Il informe également sur l'actualité des instances de Place et des régulateurs. Il fournit ainsi au lecteur les clés pour décrypter et mettre en œuvre les nouvelles réglementations.

L'équipe de rédaction apporte un éclairage dans les domaines suivants: droit général, droit des affaires, droit bancaire, jurisprudence affaires et bancaire, marchés financiers, finance durable, droit des

sociétés, lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme, corruption, économie numérique, protection des données, cybersécurité, services et instruments de paiement, fiscalité, droit social, supervision prudentielle, résolution et réglementation comptable.

La publication du Bulletin s'accompagne d'une réunion d'information réservée aux adhérents de l'OCBF où sont commentés les principaux textes.

Consultable en ligne pour les adhérents de l'OCBF, le Bulletin existe également sur abonnement pour les non adhérents.

LE PORTAIL DOCUMENTAIRE e-DOC

L'OCBF a créé un **fonds documentaire dédié au domaine bancaire et financier**, accessible grâce au portail documentaire e-Doc. L'équipe des documentalistes assure une veille quotidienne, facilite les recherches documentaires de précision et répond aux questions soulevées par les adhérents. Les textes officiels y sont commentés et toutes les publications de l'OCBF y sont également référencées. Doté d'un moteur de recherche qui permet de trouver rapidement un texte, une décision, un article de doctrine ou une étude, le portail e-Doc donne accès à un vaste panel d'informations soit **64 590 fiches bibliographiques** dont 9 790 « Texte officiel », 15 210 « Doctrine », 14 320 « Jurisprudence ».

ŒUVRER COLLECTIVEMENT



17 COMITÉS, COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL EN 2025

LES INSTANCES DE L'OCBF COMPTENT 2005 MEMBRES !

Les commissions sont un lieu d'échange et de partage ouvert à tous les adhérents de l'OCBF afin de mettre en œuvre une intelligence collective au service de tous. Les travaux des commissions se concentrent sur les évolutions réglementaires et jurisprudentielles, les projets de la communauté bancaire et leur mise en œuvre opérationnelle.

La participation active de l'OCBF aux consultations des autorités de contrôle (et leur restitution en commission) constitue un avantage considérable pour les adhérents en termes de représentation de leurs intérêts vis-à-vis du Régulateur.

Sur des sujets nouveaux et complexes, des groupes de travail ponctuels peuvent venir compléter les travaux des commissions dans leur déploiement opérationnel. En 2025 quatre groupes ont été

particulièrement suivis: Directive Accessibilité (commission conformité), Intelligence artificielle et lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (commission LCB-FT) et Directive européenne sur les crédits à la consommation (commission juridique) et Audit (commission contrôles).

Les comités visent à enrichir les différentes réflexions menées au sein du Conseil d'administration de l'OCBF. Instances stratégiques et de prospective, ils sont ouverts aux dirigeants exécutifs des établissements adhérents.

Le travail collectif de l'ensemble des comités, commissions et groupes de travail permet d'enrichir les débats de Place et le dialogue avec les autorités de contrôle au bénéfice de tout notre écosystème.

LES COMITÉS

COMITÉ DES BANQUES EN LIGNE

Le Comité réunit les dirigeants de banques en ligne, «pure players digitaux». Il poursuit 4 objectifs: être un lieu d'échange neutre entre professionnels sur des thématiques choisies, dans le respect de la charte conformité au droit de la concurrence définie par l'OCBF; collaborer avec les instances de contrôle sur les évolutions réglementaires potentiellement impactantes; promouvoir auprès des clientèles et des instances, les innovations technologiques stratégiques du secteur, en particulier sur les usages relatifs à l'identification et l'authentification; contribuer à la réalisation d'une veille sur les banques digitales dans l'espace économique européen.



Caroline ZANARET-GIROS
Directrice Générale Adjointe de BoursoBank
Vice-présidente
du Comité des banques en ligne

«Mon vœu pour 2026 : Que le Comité des Banques en ligne conserve sa belle dynamique et ses échanges nourris entre participants autour des sujets qui nous rassemblent comme l'identité numérique, la sécurisation de l'entrée en relation à distance, la lutte contre la fraude aux moyens de paiements. Et que les travaux de ce Comité continuent d'asseoir les modèles de Banques digitales comme fiables, sécurisés et générateurs de confiance et de satisfaction auprès des clients.»



Marc WORMSER
Banque Wormser Frères,
Directeur Général
Président du Comité
Climat Finance Durable

«Même si le développement de la finance durable et la prise en compte des risques climatiques et environnementaux ont connu des vents contraires en 2025, les établissements bancaires se doivent de maintenir leurs efforts. En effet, la finance durable évolue vers une version plus exigeante et concrète comme en témoigne la nouvelle version de SFDR. Par ailleurs, le bruit ambiant n'a pas fait diminuer les risques qui sont, au contraire, de plus en plus palpables. La mise en place des plans de transition prudentiels est donc une nécessité tant réglementaire que stratégique. Les partages de bonnes pratiques et les éclairages d'experts de notre comité serviront d'appuis solides à nos membres.»

COMITÉ CLIMAT FINANCE DURABLE

Le Comité climat finance durable vise à enrichir les différentes réflexions menées au sein des établissements sur les questions climatiques, de finance durable et d'impact environnemental. Autour des enjeux réglementaires (Pilier 3 ESG, CSRD, SFDR, attendus EBA sur les risques climatiques), il permet d'échanger sur les méthodologies et outils relatifs aux enjeux environnementaux et sociaux. Le comité poursuit son double objectif: développer les meilleures pratiques bancaires en matière de finance durable et permettre à tous les adhérents d'élever le niveau de compétence de leurs établissements dans ce domaine.

LES COMMISSIONS

COMMISSION PROJETS DE PLACE, OPÉRATIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

La commission a pour périmètre les pivots de la banque universelle et les thématiques qui sont rattachées aux comptes et aux moyens de paiement. Grâce à la participation de l'OCBF aux travaux du CFONB (Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires), du CNMP (Comité National des Moyens de Paiement), de l'OSMP (Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement), la commission peut apporter aux adhérents un éclairage sur les évolutions techniques des systèmes et moyens de paiement et sur la mise en œuvre opérationnelle des projets de Place.

En 2025 la commission a travaillé en particulier sur les paiements instantanés, la lutte contre la fraude, le suivi des projets de textes réglementaires européens et leurs impacts potentiels techniques et opérationnels. Des ateliers avec les autorités de place ou des experts sont venus apporter des éclairages clés sur les projets cruciaux pour les établissements et nécessitant particulièrement anticipation et planification organisationnelle et budgétaire (par exemple la plateforme de partage des IBAN douteux – fichier FNC-RF).

Pour 2026, la commission poursuit ses travaux avec en ligne de mire l'arrivée de textes réglementaires structurants comme l'euro numérique, eIDAS v2.0 et l'identité numérique, et la révision de la DSP2 (RSP/DSP3).



Ronan MAUGUEN
Responsable de Département
Développement Relations de
Place Moyens de paiement
Crédit Mutuel Arkéa
Président de la Commission
Projets de Place, Opérations
et Moyens de Paiement

COMMISSION SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Cette commission lancée en 2025 réunit les professionnels de la sécurité informatique des établissements adhérents de l'OCBF. Elle a pour objectif de contribuer à la résilience de leurs organisations par une veille relative à la menace cyber et une information sur l'état de l'art. L'OCBF, expert sur les sujets réglementaires, s'est associé aux professionnels de la cybersécurité dans ses aspects techniques pour aider ses adhérents à répondre plus efficacement aux exigences dans ce domaine (NIS2, DORA, Cyber Resilience Act). La commission SSI a arrêté en 2025 un plan pluriannuel de tests de résilience et de sécurité des prestataires communs aux adhérents de l'OCBF, et pilotera en 2026 la mise en œuvre de ce plan.

«Face au « tsunami réglementaire » auquel l'industrie des moyens de paiements a été confrontée, la commission a pu apporter une capacité d'anticipation essentielle. Les autorités réglementaires ont identifié la faculté de ce pôle de l'OCBF à servir de courroie de transmission et ont apporté tout leur soutien technique et précis aux adhérents lors d'ateliers dédiés. Cela a été particulièrement le cas en 2025 pour les travaux sur la plateforme de partage des IBAN douteux (FNC-RF). Ces travaux se poursuivront en 2026, année au cours de laquelle l'euro numérique, la DSP3/RSP1, et l'identité numérique gagneront en importance.»



Philippe FERREIRA DA SILVA
Responsable Audit-Inspection
Caixa Geral de Depósitos
Président de la Commission
Contrôles Permanents et Périodiques

«Les membres de la commission contrôles permanents et périodiques (CCPP) inscriront 2026 dans la continuité, avec pour principaux objectifs spécifiques l'élargissement des :

- *Revues et présentations relatives aux nombreuses réglementations actuelles et en devenir sur les risques : géopolitiques, qualité des données, cryptoactifs, cybersécurité, ESG et autres risques,*
- *Participations des établissements aux audits mutualisés sur les prestations importantes ou critiques externalisées qui constituent, rappelons-le, un véritable enjeu et une opportunité pour les adhérents de l'OCBF*
- *Rencontres sur site de la CCPP pour renforcer les partages entre confrères.»*

COMMISSION CONTRÔLES PERMANENTS ET PÉRIODIQUES

La commission contrôles permanents et périodiques réunit les professionnels en charge du 2^e et 3^e niveau du dispositif de contrôle interne des adhérents de l'OCBF et compte 83 établissements membres. Sa mission est de les éclairer dans leur compréhension des enjeux réglementaires, tout en leur donnant des clés pour leur mise en œuvre et leur contrôle. Ses travaux s'articulent autour des relations avec les superviseurs (revue des décisions de sanction entre autres), de présentations par des experts d'un sujet d'actualité, et de l'encadrement des audits. Pour le compte de ses membres, la commission organise et accompagne en effet des audits mutualisés dans différents domaines (éditeur de progiciel bancaire, conservation et valorisation des titres en 2025).

COMMISSION CONFORMITÉ

La commission conformité rassemble les responsables conformité et leurs équipes. Elle réunit 91 établissements et 253 collaborateurs. La commission assure une veille législative et réglementaire ainsi que l'examen des normes de droit souple émanant de l'AMF, l'ACPR et la CNIL. C'est la commission privilégiée pour être partie prenante aux travaux de Place, à l'occasion des consultations initiées par l'AMF (en 2025 : la commercialisation des produits structurés auprès du grand public), et par la CNIL (le projet de référentiel concernant l'évaluation de la solvabilité dans le cadre de l'octroi de crédit). Le périmètre de la commission couvre les marchés, l'assurance et la finance durable. Elle coanime le groupe de travail sur la transposition de la directive Accessibilité, qui poursuivra ses activités en 2026.



Isabelle RUSÉ
Compliance Officer – ABN AMRO BANK NV
Vice-Présidente
de la Commission Conformité

«La commission a vu en 2025 la participation à ses instances croître de 20% ce qui démontre l'importance pour les professionnels des établissements bancaires de se réunir pour travailler ensemble sur les enjeux de conformité. En 2026 les échanges de la Commission seront nourris par des initiatives européennes impactantes que ce soit la Retail Investment Strategy où un accord a enfin été trouvé, ou l'Union pour l'épargne et l'investissement qui fait l'objet de nombreuses propositions législatives, à côté des sujets plus classiques désormais de finance durable et de marchés.»

COMMISSION LCB-FT

La commission réunit les responsables de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et compte 95 établissements membres. Elle suit les travaux de Place et assure une veille législative et réglementaire. Elle examine les instructions et les lignes directrices adoptées par l'ACPR, les orientations émises par les autorités européennes de surveillance (ESAs) et les décisions de sanction prononcées par l'ACPR et les autres autorités françaises ou étrangères. La création de l'AMLA en particulier a initié de nouveaux travaux au sein de la commission. Un **Groupe de travail Intelligence Artificielle et LCB-FT** qui œuvre à proposer un recours groupé à un éditeur d'IA, est rattaché à la commission.

CLUB KYC (KNOW YOUR CUSTOMER)

La mise en œuvre des paiements instantanés et de la future identité numérique ont ouvert de nouvelles pistes de réflexion sur la productivité et l'efficacité des processus KYC. Le club a pour objectif de permettre aux adhérents d'échanger sur les contraintes réglementaires et opérationnelles et de développer les bonnes pratiques.

COMMISSION RH ET FORMATION

La commission réunit les responsables des ressources humaines et de la formation de 54 établissements. Elle fournit un éclairage réglementaire et analyse l'actualité sociale et l'évolution des compétences dans les métiers de la banque. Une «foire aux questions» répond aux interrogations des membres sur les aspects pratiques de leur métier. En 2026, la commission traitera des thèmes suivants: la transposition de la Directive européenne sur la transparence des rémunérations, les dispositions de la loi portant transposition des Accords Nationaux Interprofessionnels en faveur de l'emploi des salariés expérimentés et relatif à l'évolution du dialogue social, la marque employeur, l'utilisation de l'IA dans les métiers de la banque et en particulier les RH, et les enjeux de compétence liés aux usages des crypto-actifs.

COMMISSION SURVEILLANCE PRUDENTIELLE ET ACTUALITÉS COMPTABLES

La commission participe à l'analyse des règles prudentielles européennes et françaises et à leur mise en œuvre dans les établissements adhérents. L'OCBF est représenté à la commission prudentielle de l'ACPR et au comité comptable de la FBF. Les sensibilités et particularismes des établissements adhérents peuvent ainsi y être remontés. Les sujets traités portent entre autres sur la mise en œuvre de CRR3 et CRD6, sur les priorités de supervision 2026 de l'EBA, sur l'intégration des risques ESG dans le cadre prudentiel, sur la mise en œuvre de la transposition de la norme IFRS 18 et sur les problématiques particulières liées aux crypto-monnaies.



Pierre VAINEAU
Responsable de la Conformité
Socram Banque
Président de la Commission LCB-FT

«2025 a été une année bien remplie pour les équipes LCB-FT avec de nouvelles exigences de Tracfin sur le format des relevés d'opérations et le renforcement des obligations de LCB-FT à l'égard des PSAN et des opérations sur crypto-actifs, entre autres.»

2026 verra la poursuite de la mise en œuvre du paquet UE AML6, avec notamment les travaux de l'AMLA sur l'élaboration des textes de niveau 2 et 3, donnant lieu à consultation, que la commission examinera avec attention, compte tenu de leurs impacts opérationnels (généralisation de l'identité numérique pour les entrées en relation à distance notamment). L'échéance principale pour les banques de l'OCBF non soumises à l'AMLA sera le 1^{er} juillet 2027 avec l'entrée en vigueur du règlement (UE) 2024/1624, qui permettra une application uniforme des obligations LCB-FT au sein de l'UE. Rappelons enfin que les nouvelles exigences de Tracfin sur le format des relevés d'opérations bancaires jointes aux déclarations de soupçon sont applicables dès le 1^{er} trimestre 2026.»

COMMISSION JURIDIQUE

La commission juridique rassemble les collaborateurs des directions juridiques des établissements adhérents. Ses travaux portent sur l'actualité législative et réglementaire, et l'analyse de décisions de jurisprudence majeures pouvant nécessiter une modification des procédures ou des actes existants, ou édictant de nouvelles obligations.

L'année 2025 a été marquée par des échanges soutenus autour des enjeux juridiques opérationnels, tels que la transposition de la directive sur le crédit à la consommation, la commercialisation à distance des services financiers et la transposition de la directive accessibilité.



Céline MARZAIS
Juriste - UBS Europe SE, Succursale de France
Présidente de la Commission Juridique

«En 2025, la participation active de l'OCBF aux consultations des autorités de contrôle, ainsi que leur restitution en commission, a constitué un levier essentiel de représentation des intérêts des adhérents auprès du Régulateur. Avec ses 199 membres, la commission juridique est une des commissions les plus suivies en 2025. C'est un lieu d'échanges nourris sur les problématiques juridiques rencontrées au quotidien dans les établissements. Nous poursuivons en 2026 notre pratique des groupes de travail dédiés à des sujets d'envergure comme la transposition de la directive sur le crédit à la consommation ou la directive relative à la commercialisation à distance de services financiers.»



Pierre-Alban Leveau
Responsable Fiscal Groupe
Crédit Mutuel Arkéa
Président de la Commission Fiscale

«La commission poursuivra ses travaux en 2026, avec une périodicité de réunion plus soutenue. L'actualité fiscale s'annonce nourrie avec la mise en place de la facturation électronique, la première déclaration Globe (imposition mondiale minimum), le traitement fiscal des gains issus des management packages, le transfert des dispositions TVA du code général des impôts vers le code des impositions sur les biens et services (CIBS). Compte tenu des très nombreuses interrogations soulevées par l'intégration des règles TVA dans le CIBS, un groupe de travail va être constitué.»

COMMISSION FISCALE

La commission fiscale de l'OCBF rassemble les fiscalistes des banques adhérentes et a pour périmètre tant la fiscalité entreprises que la fiscalité produits. Elle effectue une analyse des nouveaux textes, des jurisprudences et de l'évolution de la doctrine fiscale. Elle permet également de partager l'analyse des participants quant aux problématiques fiscales soulevées au sein des établissements adhérents. Un groupe de travail constitué dans le cadre de la mise en place de la facturation électronique, lui est rattaché et poursuivra ses travaux tant que nécessaire. En 2025, outre ses activités de veille et d'analyse de décisions jurisprudentielles, la commission fiscale a traité les thématiques suivantes: les lois de finances pour 2025 et 2026, l'assujetti unique à la TVA, les dispositifs anti CumCum, l'imposition mondiale minimum des groupes d'entreprises multinationales.

FORMER POUR ANTICIPER



En présentiel ou à distance, en individuel ou en groupe, en français ou en anglais, OCBF-Services et Formation développe une offre de formation pour les collaborateurs des métiers de la banque (gouvernance, métiers de la conformité, LCB-FT, du contrôle, des risques et des réseaux commerciaux). En 2025 ce sont 71 établissements adhérents qui ont inscrit leurs collaborateurs aux formations proposées.

771 PARTICIPANTS

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

OCBF-Services et Formation conçoit une offre pédagogique complète et actualisée autour des évolutions et problématiques de Place. Ces formations ont pour objectif de mettre à jour et renforcer les compétences des collaborateurs, et de favoriser leur compréhension des défis et des enjeux opérationnels.

L'offre de formation est le reflet de l'actualité réglementaire. Les formations les plus suivies en 2025 ont porté sur la LCB-FT: correspondance bancaire, déclaration de soupçon, sur DORA, Outsourcing, CRR3, et ESG / octroi de crédit.

111 SESSIONS DE
FORMATION
ORGANISÉES EN 2025

LE «PARCOURS EXECUTIVE »

Le «Parcours Executive» est un accompagnement dédié à la gouvernance. Il décline les attendus de l'ACPR au travers du programme «fit and proper», et traite des thèmes d'actualité ou de prospective stratégique (risques, cyber sécurité). Il permet d'acquérir les repères indispensables à un administrateur, un dirigeant effectif ou une fonction clé en matière réglementaire et prudentielle.

90% DE TAUX DE SATISFACTION
POUR LES FORMATIONS
SUR CATALOGUE



Béatrice Bon Michel
Présidente de l'AFGES

«Partenaire historique de l'OCBF depuis la création de l'AFGES en 1986, notre collaboration s'inscrit dans une relation durable au service de la formation des professionnels de la banque et de la finance. Au fil des années, ce partenariat s'est construit autour d'une exigence commune de qualité, d'expertise et d'adaptation permanente aux évolutions réglementaires et aux transformations du secteur financier. Aujourd'hui, l'AFGES contribue de manière constructive au déploiement du catalogue de formations de l'OCBF grâce à l'intervention de ses experts praticiens. Cette coopération enrichit nos connaissances respectives et se renforce au fil des années grâce à la dynamique de l'OCBF et son souci permanent d'être au service des établissements financiers de toute taille. C'est une grande fierté pour nous de faire partie de l'écosystème de cette belle institution, dans des relations à la fois professionnelles et bienveillantes.»

FORMATIONS SUR MESURE

OCBF-Services et Formation conçoit une réponse pédagogique optimisée en phase avec les attentes et les contraintes des établissements. L'ensemble des modules peut être contextualisé aux besoins d'une entité, d'une équipe ou d'un collaborateur et se décliner en formations sur mesure individuelles ou collectives, qu'il s'agisse d'accompagner une prise de fonction ou de fédérer un groupe de collaborateurs autour d'une problématique clé de l'entreprise. Après une étude du besoin spécifique, un programme adapté est co-construit avec les métiers concernés pour rendre la formation la plus opérationnelle et pertinente possible. Les sessions sur mesure peuvent être animées en anglais.

Quelques exemples de formations sur mesure réalisées en 2025 :

- «Accompagnement à la prise de fonction de dirigeants / d'administrateurs»
- «Programme de formation LCB-FT» pour un réseau commercial
- «Fraude documentaire : détection et traitement» pour une équipe conformité
- «Conformité à la loi Sapin II» pour une entité

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi
d'OCBF-Services et Formation,
au titre de la catégorie
Actions de formation,
a été renouvelée en 2025.

91,20%
DE TAUX DE SATISFACTION POUR
LES FORMATIONS SUR MESURE

PARTAGER ET PROPOSER



LES ÉVÉNEMENTS

16 WEBINAIRES

LES WEBINAIRES

Des réunions en présentiel ou en visioconférence sont proposées sur les différents sujets d'actualité du monde bancaire et financier. Dans un format court prisé des adhérents (1h30), elles ont pour objet de faire une synthèse des avancées d'un sujet, et/ou de présenter les projets ou publications réglementaires en cours, de partager les bonnes pratiques et d'échanger avec des experts. Les webinaires en 2025 ont porté sur l'actualité fiscale, les procédures de contrôle et de sanction ACPR, le crédit à la consommation, la réforme CRR3, DORA, l'optimisation des dispositifs de sécurité financière LCB-FT, FIDA, les opportunités liées aux stablecoins et à la tokenisation, les reportings extra-financiers, les applications de l'Intelligence Artificielle, et la commercialisation de produits financiers à distance.

10 DÉJEUNERS
DÉBATS

LES DÉJEUNERS-DÉBATS

Tout au long de l'année des déjeuners-débats sont organisés avec des personnalités du monde politique ou financier ou des dirigeants des adhérents de l'OCBF. En 2025, nous avons eu le plaisir d'entendre, entre autres, Denis Beau, Premier sous-gouverneur de la Banque de France, Philippe Sourlas, Secrétaire général adjoint de l'Autorité des Marchés Financiers, Alexandre de Rothschild, Président exécutif du Groupe Rothschild & Co, Benoît Grisoni, Directeur Général de Boursobank, Renzo Evangelista, Président du directoire de Edmond de Rothschild (France), et Nicolas Namias, Président du Directoire de BPCE.

LES SERVICES OCBF-SF

OCBF-Services et Formation propose, à ses adhérents, des prestations de service à tarifs préférentiels.

LES AUDITS DE PRESTATIONS IMPORTANTES ET CRITIQUES

La réglementation impose aux établissements d'auditer leurs prestataires de services externes et importants (Prestations de Services Essentielles Externalisées, PSEE) ou « PIC ». L'OCBF propose à ses adhérents la réalisation d'audits mutualisés et cette pratique a reçu l'approbation de l'ACPR. Pour les établissements, l'audit mutualisé est le moyen de réduire le coût des audits en le partageant avec d'autres entités ; pour les prestataires, de subir un moins grand nombre d'audits.

Dans le cadre de la commission des contrôles, les établissements adhérents décident, d'un programme pluriannuel d'audits (modifiable en cas de besoin). Un cahier des charges est ensuite élaboré en fonction des besoins de chaque participant puis un auditeur choisi. Un comité de pilotage est mis en place et suit la réalisation de la prestation. Chaque établissement participant reçoit le rapport d'audit et est convié à une réunion de restitution organisée avec l'auditeur.

OCBF-Services et Formation pilote chaque année deux ou trois audits mutualisés. Ce service permet aux structures d'auditer leurs prestataires dans les domaines aussi variés que la conservation et valorisation des titres, les progiciels bancaires, la paie, ou l'archivage.

LA PUBLICATION DE DOCUMENTS COMPTABLES

Un service de publication est proposé aux meilleures conditions afin de permettre aux établissements de se conformer à la réglementation sans se soucier des démarches à effectuer. OCBF-Services et Formation assure le traitement et la publication des comptes au BALO (Bulletin officiel des annonces légales obligatoires) et au Greffe. Un service de traduction permet aussi aux membres de faire traduire leurs comptes ou tout autre document par des traducteurs assermentés.

LES MEMBRES CORRESPONDANTS

Les membres correspondants sont des établissements qui contribuent par leurs compétences, leur notoriété et/ou leur soutien financier au développement de l'association et à enrichir ses services vis-à-vis des adhérents.



L'ÉQUIPE

DIRECTION GÉNÉRALE



Alexis d'ARVIEU
Directeur général



Joëlle BENAUGES
Assistante de direction

COMMUNICATION ET RELATIONS ADHÉRENTS



Marie-Laure GRENOUILLEAU
Responsable communication et relations adhérents



Sandrine MOUNSESSE
Assistante relations adhérents

FORMATION



Isabelle PHEULPIN
Directrice de la formation



Naïda NOURDINE
Assistante de formation

ADMINISTRATION ET FINANCE



Jacques VALBERT
Responsable administratif et financier

PÔLE PROJETS DE PLACE, OPÉRATIONS ET MOYENS DE PAIEMENT



Mireille MERCIER
Directrice du pôle projets de Place,
opérations et moyens de paiement

PÔLE JURIDIQUE, RÈGLEMENTAIRE ET CONFORMITÉ



Christian MEYER
Directeur du pôle juridique,
réglementaire et conformité



Eva RUIMY
Juriste senior – droit bancaire et des affaires



Ludivine POLÈRE
Juriste – marchés financiers,
distribution d'assurance



Arnaud KERAËL
Juriste – LCB-FT, protection des données, sécurité des systèmes d'information

VEILLE ET DOCUMENTATION



Anne-Sophie LAPÔTRE
Responsable veille et documentation



Emmanuelle COLSON
Documentaliste



Aurélie DUCHEMIN
Documentaliste, Coordinatrice du Bulletin d'information

PERSPECTIVES ET TEMPS FORTS 2026

680 ADHÉRENTS SONT
DÉJÀ MEMBRES DES
GROUPES DE TRAVAIL

CRÉATION DE NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail, rattachés aux commissions mais à vocation opérationnelle, sont régulièrement mis en place sur des problématiques spécifiques. La participation à ces instances réactives aux sujets d'actualité a été plébiscitée par les adhérents en 2025. Plusieurs nouveaux groupes sont ouverts en 2026.

COMMERCIALISATION À DISTANCE DE SERVICES FINANCIERS

L'OCBF met en place un nouveau groupe de travail, dont la première réunion s'est tenue le 12 mars, pour accompagner ses membres dans l'analyse et la mise en œuvre des obligations liées à l'ordonnance n° 2026-2 du 5 janvier 2026 relative à la commercialisation à distance de services financiers auprès des consommateurs.

RETAIL INVESTMENT STRATEGY

La Commission européenne a publié en 2023 une stratégie pour l'investissement de détail comportant deux propositions: une proposition de règlement amendant le règlement PRIIPs et une proposition de directive omnibus amendant cinq directives: OPCVM, Solvabilité 2, AIFM, MIF 2 et DDA. Ces propositions ont fait l'objet d'un accord au niveau du Conseil de l'UE et du Parlement européen. Le groupe de travail analysera l'impact opérationnel de ces textes, en particulier les dispositions sur les rétrocessions (inducements).

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Quelle que soit la taille de votre établissement et la nature des opérations que vous réalisez, vous devrez être prêts pour l'entrée en vigueur du dispositif prévue désormais les 1^{er} septembre 2026

et 2027. Cela implique notamment de choisir les meilleures solutions cibles, vous permettant de vous conformer à ces nouvelles règles. Ce groupe de travail a pour objet d'identifier ces solutions.

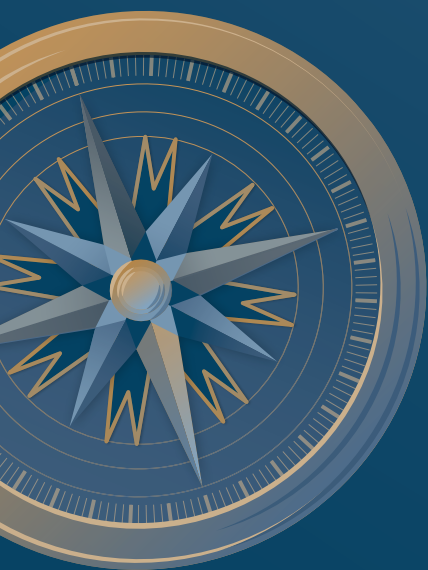
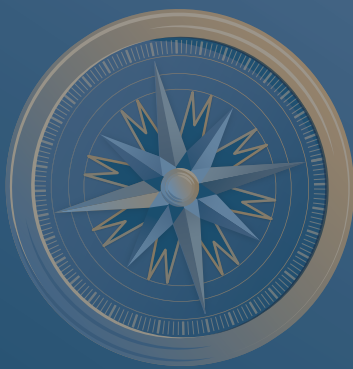
CIBS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Code de l'imposition des biens et services (CIBS), les dispositions relatives à la TVA doivent être transférées dans le CIBS au 1^{er} septembre 2026. La recodification s'accompagnera d'un travail conséquent de réécriture, d'appropriation des standards de rédaction des codes modernes et de transferts entre les niveaux de normes. Le groupe de travail aura pour objet d'accompagner les établissements financiers sur ces sujets.

DÉPLOYER DES SERVICES MUTUALISÉS

OCBF-Services et Formation pilote chaque année deux ou trois audits de Prestations Importantes et Critiques. Dans le contexte de la mise en œuvre de DORA, l'OCBF se donne pour objectif de proposer à ses adhérents d'autres types de mutualisation. La nouvelle commission Sécurité des Systèmes d'Information a ainsi arrêté un plan pluri annuel de tests de résilience ou de sécurité de leurs prestataires communs et pilotera ce plan en 2026. Par ailleurs, proposer un recours groupé à un éditeur d'IA est la mission qui a été confiée au Groupe de travail Intelligence Artificielle et LCB-FT.

- **Les rencontres annuelles** organisées pour nos adhérents avec les régulateurs se tiendront le 1^{er} avril 2026 pour l'AMF et le 1^{er} octobre 2026 pour l'ACPR.
- **L'assemblée générale** de l'OCBF et celle d'OCBF-Services et Formation auront lieu le 21 mai 2026, et seront suivies d'un déjeuner présidé par Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance.
- L'OCBF vous donne rendez-vous les 2 et 3 juillet prochains à Bordeaux pour son **séminaire des directions générales** où sont également conviés les membres du Cercle des Banques Étrangères en France.



O C B F

**5 rue de la Terrasse
75017 PARIS**

Tél.: 33 (0)1 44 69 81 70

www.ocbf.com